



ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE-DEUXIÈME LÉGISLATURE

Commission des finances publiques

Rapport

Étude détaillée du projet de loi n° 36 – Loi modifiant la Loi sur les compagnies concernant la participation et la prise de décision aux assemblées des personnes morales sans capital-actions
(Texte adopté sans amendement)

Procès-verbal de séance du 8 octobre 2019

Dépôt à l'Assemblée nationale :
n° 1062-20191009

2019

TABLE DES MATIÈRES

SÉANCE DU MARDI 8 OCTOBRE 2019	1
REMARQUES PRÉLIMINAIRES	1
ÉTUDE DÉTAILLÉE	2
REMARQUES FINALES	2

Séance du mardi 8 octobre 2019

Mandat : Étude détaillée du projet de loi n° 36 – Loi modifiant la Loi sur les compagnies concernant la participation et la prise de décision aux assemblées des personnes morales sans capital-actions (Ordre de l'Assemblée le 25 septembre 2019)

Membres présents :

- M. Simard (Montmorency), président

- M. Bachand (Richmond) en remplacement de M. Asselin (Vanier-Les Rivières)
- M. Bélanger (Orford)
- M. Derraji (Nelligan)
- M^{me} Foster (Charlevoix–Côte-de-Beaupré)
- M. Girard (Groulx), ministre des Finances
- M. Leitão (Robert-Baldwin), porte-parole de l'opposition officielle en matière de finances
- M. Martel (Nicolet-Bécancour) en remplacement de M. Chassin (Saint-Jérôme)
- M. Reid (Beauharnois)
- M. Tremblay (Dubuc) en remplacement de M. Émond (Richelieu)

Autre participant :

- M. Éric Stevenson, sous-ministre adjoint aux politiques relatives aux institutions financières et au droit corporatif, ministère des Finances

La Commission se réunit à la salle Pauline-Marois de l'hôtel du Parlement.

À 19 h 34, M. Simard (Montmorency) déclare la séance ouverte.

M^{me} la secrétaire informe la Commission des remplacements.

REMARQUES PRÉLIMINAIRES

M. Girard (Groulx) et M. Leitão (Robert-Baldwin) font des remarques préliminaires.

ÉTUDE DÉTAILLÉE

Article 1 : Un débat s'engage.

Il est convenu de permettre à M. Stevenson de prendre la parole.

Après débat, l'article 1 est adopté.

Article 2 : Après débat, l'article 2 est adopté.

Article 3 : L'article 3 est adopté.

Titre du projet de loi : Le titre du projet de loi est adopté.

M. Simard (Montmorency) propose :

QUE la Commission procède à l'ajustement des références contenues dans les articles du projet de loi afin de tenir compte de la mise à jour continue du Recueil des lois et des règlements du Québec effectuée en vertu de la Loi sur le Recueil des lois et des règlements du Québec (chapitre R-2.2.0.0.2).

La motion est adoptée.

REMARQUES FINALES

M. Leitão (Robert-Baldwin), M. Derraji (Nelligan) et M. Girard (Groulx) font des remarques finales.

À 20 h 21, M. le président lève la séance et la Commission, ayant accompli son mandat, ajourne ses travaux sine die.

La secrétaire de la Commission,

Le président de la Commission,

Original signé par

Original signé par

Stéphanie Pinault-Reid

Jean-François Simard

SPR/ng

Québec, le 8 octobre 2019